

# FERME DE SALSAS

MARDI 22 JUIN 2021



## L'historique du projet

La commune de Quint-Fonsegrives, située en première couronne de la Métropole Toulousaine, dispose encore de nombreux espaces agricoles.

En 2008, elle fait l'acquisition de la dernière ferme en activité suite à un départ à la retraite de l'agriculteur.

Informée par la SAFER de la promesse de vente faite par un particulier à l'agriculteur, la ville de Quint-Fonsegrives manifeste sa volonté d'acquérir le bien, un site de 16 ha avec un corps de ferme.

L'exploitation est située sur les communes de Quint-Fonsegrives et de Saint-Orens de Gameville de l'autre côté de la Saune.

Un premier projet de réhabilitation de la ferme avec un axe pédagogique et d'éducation à l'environnement est déposé auprès de la SAFER et de la Chambre d'Agriculture.

Une commission technique regroupant les représentants de la profession agricole au sein de la Chambre d'Agriculture et la SAFER est consultée sur la proposition de la ville.

La commune a défendu le principe de la conservation d'une unité économique agricole, argument qui a été jugé convaincant par la Commission.

La SAFER acquéreur du bien en totalité a donc revendu en novembre 2008 à la ville de Quint-Fonsegrives une partie de l'exploitation située sur son territoire, soit 11 ha dont 9,5 ha qui constituent le projet de la ferme de Salsas.

Au delà de l'intention d'acquérir le bien et de la détermination à préserver un patrimoine agricole et naturel sur la coulée verte en bord de Saune dans l'optique d'y réimplanter une activité économique maraîchère et fruitière biologique et d'y développer des actions socio-éducatives et pédagogiques autour des thématiques agriculture et environnement, le projet présentait quelques particularités.

## La ferme de Salsas - 2010



## Les atouts du site

- L'existence d'un siège agricole marqué par un bâti traditionnel du Lauragais (ferme typique Lauragaise) permettant l'accueil d'une exploitation sur site.
- Sa situation géographique, directement accessible par les transports en commun ou à vélo en empruntant le réseau vert et cyclable de la Saune.
- La qualité paysagère des abords et la présence d'une trame végétale arborée importante.
- Un potentiel de 3,6 ha de maraîchage.

## Les contraintes

- La majeure partie du site se trouve en zone inondable du PPRI de la Saune, en aléas fort et moyens, ce qui ne nous permet pas d'extension du bâti.
- Le site fait l'objet pour partie d'une protection au titre d'un Arrêté de Biotope pour la préservation de la Jacinthe Romaine présente sur les prairies humides des bords de Saune, soit une surface de 4 ha.
- Les communes ne disposent pas de la compétence agricole.
- Le portage financier d'un tel projet était difficilement envisageable par une commune de 5 000 habitants (à l'époque).



## Le contexte métropolitain

Toulouse Métropole est dotée d'une Charte pour le développement d'une agriculture durable en territoire périurbain métropolitain, à laquelle sont adossées plusieurs opérations agricoles dites pilotes, dont celui de la réhabilitation de la ferme de Salsas.

S'inscrivant dans le projet métropolitain, la métropole a conventionné avec la ville de Quint-Fonsegrives dès 2013 pour un co-financement et un accompagnement dans la réalisation du projet.

Dans cette optique un programme de travaux de réhabilitation et de valorisation du site, sous maîtrise d'ouvrage pour partie déléguée à Toulouse métropole de 2013 à 2017 (pour les travaux hors bâti) et déléguée en totalité à la ville de Quint-Fonsegrives de 2018-2022<sup>(1)</sup>, a été voté par les deux collectivités et fait l'objet de deux conventions signées en 2013 et 2018 entre la Métropole et la commune.

<sup>(1)</sup> La maîtrise d'ouvrage est exclusivement communale depuis 2018 car les travaux concernent essentiellement l'aménagement du bâti dont la commune est propriétaire.

## L'objectif et la nature du projet

- Réinstallation d'une activité agricole économique, qualitative autour de la production maraîchère et fruitière sous label biologique, à des fins de commercialisation dans des filières courtes (notamment accueil et point de vente sur la ferme, marché de plein vent, circuit court...);
- Respect des obligations de maintien des conditions favorables à la préservation de la Jacinthe Romaine (pâturage extensif)
- Développement d'un pôle d'accueil, nature – agricole, directement accessible depuis la ville, support d'activités socio-éducatives, ludiques et pédagogiques. Cette activité prend appui sur les éléments naturels en présence sur le site (jacinthe romaine, les arbres et alignements...), un verger fruitier conservatoire et l'espace potager cultivé par l'association créée en 2015 "le jardin de Salsas".



*Ateliers pédagogiques pour 14 classes de l'école élémentaire. Les ateliers autour du jardin permettent aux enfants de vivre une expérience en connexion avec la nature et d'apprendre les gestes de base pour faire pousser les plantes. Ainsi ils découvrent ce qu'est un sol, la diversité et les différents types de graines, fruits et légumes et en apprécient ensuite les saveurs.*

## Une programmation pluriannuelle de travaux

Toulouse Métropole et la commune se sont engagées par conventionnement à la réalisation du projet selon trois phases de réalisation avec un cofinancement à hauteur de 50 % de la Métropole et de la ville de Quint-Fonsegrives.

### Phase 1 : Travaux de conservation et de sécurisation du site

- Restauration et aménagement du bâti (dégagement des rajouts du corps de ferme, réfection de la toiture du corps de ferme, dégagement des extensions construites, réfection des ouvertures bois, menuiseries, raccordement assainissement micro station).
- Infrastructures hydrauliques (creusement de fossés).
- Aménagements agricoles (clôture Ursus – portiques, parc de contention – abris mobile).
- Aménagements paysagers liés à l'action pédagogique (État des lieux arboricole /plantations d'arbres et haies, arbres fruitiers / élagages / ) et accompagnement de l'association "le jardin de Salsas". A cela il faut rajouter certaines plantations sur la parcelle.
- Réalisation du puits et réseau d'irrigation (Étude hydraulique).

### Phase 2 : Aménagement du site pour l'exploitation et appel à concurrence pour un maraîcher

- Travaux dans le bâti pour permettre l'installation d'une exploitation maraîchère (atelier + bureau + courgerie + aire de stockage, point de lavage, reprise des planchers, bardage extérieur, menuiserie, reprise enduit intérieur, dalle, quai extérieur, cloison sèche, isolation, réseaux eau et électricité, chambre froide)
- Appel à candidature pour désigner un maraîcher (le projet concerne une surface en maraîchage de 3,65 ha. 2016 – constitution d'un comité partenarial – désignation de deux fermiers en 2017. Abandon de ces derniers en 2018. Arrivée de Nicolas Schaefers, le maraîcher depuis novembre 2018.
- Travaux 2020-2021 (menuiseries + mur de refend et enduits en 2021)

### Phase 3 : Aménagement du bâti et logement

- Logement (2021-2022)
- Cour de ferme et parking
- Cheminement et plantation d'arbres fruitiers.

## Installation d'une unité de production maraîchère

Dans un premier temps, avec l'appui du CAUE, de l'association Solagro et de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne, la commune a défini le contenu d'un projet de développement de maraîchage biologique sur la ferme.

Puis, la commune a mobilisé les compétences de l'Association Terres de liens, de Midi Pyrénées Active et de la Direction de l'ESS de Toulouse Métropole pour l'étude d'opportunités de développement d'activités cohérentes et complémentaires de l'activité de maraîchage, permettant de mieux valoriser le corps bâti de ferme.

Dans la poursuite du projet, la commune a lancé conjointement deux appels à candidatures, l'une pour une activité agricole secondaire en lien avec la vocation du site et un autre relatif à l'installation d'une activité de production en maraîchage biologique.

Un comité partenarial a été constitué pour un accompagnement à la rédaction de l'appel à candidatures et sa diffusion.

### Constitution d'un comité partenarial

Instance de consultation, ce comité partenarial avait pour mission :

- D'être un lieu de ressources à même d'assurer la diffusion des appels à projet une fois validés.
- D'être support ressources pour l'accompagnement des porteurs de projets.
- D'assurer un suivi de l'activité durant la période d'accompagnement à l'installation.

Il était composé d'élus du territoire, chambres consulaires, SAFER, associations en lien avec le milieu agricole.

- Diffusion des appels à candidatures en novembre 2016 et choix du maraîcher en février 2017.

Les premiers maraîchers choisis étaient en binôme et se sont installés en mai 2017. Aux termes d'une année, ils ont décidé de ne pas donner suite.

Nous avons donc contacté les candidats sélectionnés dans les trois candidatures retenues par le comité partenarial.

Nicolas Schaefers a répondu favorablement à notre sollicitation.

Il est installé depuis novembre 2018. Il est titulaire d'un bail rural sur les terres (3,67 ha) et d'un bail "classique" sur le bâti.

## Un site accessible à la population avec l'association du Jardin de Salsas

Le "Jardin de Salsas" est un espace de jardinage collectif et citoyen intégré au programme de réhabilitation de la ferme.

Adossé à la production maraîchère et d'accueil du public sur la ferme, le "Jardin de Salsas" est un "lieu ressources" et d'implication citoyennes et collectives.

Le jardin propose, sur 1700 m<sup>2</sup>, combinant des parcelles individualisées et collectives, l'implantation de diverses cultures biologiques possibles (légumes, fleurs, plantes aromatiques...).

Il tend à y développer l'apprentissage, le partage et la transmission, entre jardiniers, de savoir-faire et savoirs être autour de valeurs qui font bien commun.

La gouvernance est associative et s'est donnée pour objet de :

- Créer, organiser, aménager et gérer des jardins comprenant des parcelles individuelles, des parcelles collectives, des parcelles d'apprentissage ouvertes à tous les publics et des parcelles mises à disposition d'autres associations.
- Partager la passion du jardinage par l'organisation d'événements et animations.
- Faire de l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Permettre la dispense par un organisme agréé de formations tant professionnelles que grand public relative au jardinage, à l'agriculture et à l'environnement.

- Accueillir ponctuellement des événements culturels contribuant à animer le jardin et échanges entre jardiniers et autres visiteurs.
- Favoriser les synergies avec les autres activités développées sur le site de Salsas.



Accueil des enfants du centre de loisirs au "Jardin de Salsas" par les bénévoles de l'association.

Contact : **Christine Raveau**

Ville de Quint-Fonsegrives

[www.quint-fonsegrives.fr](http://www.quint-fonsegrives.fr)

Tel. 05.61.24.04.98. - [christine.raveau@mairie-quint-fonsegrives.fr](mailto:christine.raveau@mairie-quint-fonsegrives.fr)

